
Une transition au féminin ? Modèles de parentalité et fécondité en Suisse (1955-1970)

Female Demographic Transition? Models of Parenthood and Fertility in Switzerland (1955-1970)

Caroline Rusterholz et Anne-Françoise Praz



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gss/3831>

DOI : 10.4000/gss.3831

ISSN : 2104-3736

Éditeur

IRIS-EHESS

Ce document vous est offert par Geneva Graduate Institute



Référence électronique

Caroline Rusterholz et Anne-Françoise Praz, « Une transition au féminin ? Modèles de parentalité et fécondité en Suisse (1955-1970) », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 16 | Automne 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 24 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/gss/3831> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.3831>

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2020.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Une transition au féminin ? Modèles de parentalité et fécondité en Suisse (1955-1970)

Female Demographic Transition? Models of Parenthood and Fertility in Switzerland (1955-1970)

Caroline Rusterholz et Anne-Françoise Praz

Cette recherche a reçu le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (grant number FN-8005)

Introduction

- 1 Dans la seconde partie du XX^e siècle, les comportements sexuels et familiaux ont connu des transformations profondes : contraception généralisée, augmentation de l'autonomie économique des femmes, émancipation sexuelle¹. Ces révolutions ont attiré l'attention des historien·nes et des démographes. L'histoire des femmes et du genre s'est particulièrement intéressée à la révolution contraceptive en lien avec les revendications féministes des années septante². Les études ont généralement convergé pour opérer une rupture chronologique autour de 1968, qui marque la contestation de l'ordre bourgeois, patriarcal et l'émancipation féminine (Giami, 2002). Cependant, si l'histoire des mobilisations sexuelles à partir de 1968 est bien connue, l'idée même de « révolution sexuelle » est aujourd'hui nuancée (Burgnard 2015). Cette contribution questionne la « rupture de 68 » pour la Suisse, en s'intéressant aux années précédant ce tournant jusqu'ici très peu étudiées, et souhaite surtout interroger la manière dont les femmes ont pu contester les normes sexuelles traditionnelles dans la sphère privée. Cet espace du privé et de l'intime constitue un champ de recherche peu exploré pour cette période, à l'exception notable des ouvrages de Anne-Claire Rebreyend (2008), Kate Fisher et Simon Szreter (2010), qui documentent les pratiques amoureuses des couples français et des classes moyennes et populaires anglaises entre 1920 et 1970.

- 2 La démographie historique éclaire également ces changements et notamment la chute de la fécondité des années 1960 (baby-bust) qui succède au baby-boom. Les récents débats sur le déclin de la fécondité invitent les chercheur-e-s à renoncer à une téléologie de la modernisation pour se concentrer sur l'observation des multiples variations de ce déclin (Szreter, 2011). Le passage du baby-boom au baby-bust, parfois qualifié de « deuxième transition de fécondité », a lui aussi suscité des explications invoquant le concept de modernisation. Il s'agirait d'une part d'une modernisation et d'une rupture au niveau des moyens de contrôle des naissances, avec la généralisation des contraceptifs modernes (Westoff et al., 1977) ; on invoque d'autre part une modernisation et une rupture au niveau des motivations à réduire la fécondité, désormais à rechercher du côté de l'affranchissement des codes normatifs traditionnels, de la montée des valeurs de réalisation individuelle et d'accès aux biens de consommation (Lesthaeghe, 1995 ; Van De Kaa, 1987). L'insertion accrue des femmes mariées sur le marché du travail renforce ce processus (Becker, 1981 ; McDonald, 2000 ; Murphy, 1993 ; Wulf, 1982). Les tenants de cette conceptualisation se réfèrent à la thèse des deux motivations successives du contrôle des naissances avancée par Ariès (1980), fondées sur deux modèles différents de la famille. D'une part, la famille bourgeoise, qualifiée d'altruiste, qui limite les naissances pour investir davantage dans ses enfants et qui implique des rôles parentaux différenciés et hiérarchisés. D'autre part, le modèle familial individualiste, qui privilégie l'épanouissement personnel dans une optique égalitaire ; l'enfant entre alors en concurrence avec d'autres biens de consommation et n'est plus pour ses parents un moyen privilégié de réalisation personnelle. Ce deuxième modèle entraîne d'autres modifications de la famille (divorce, recul de l'âge au mariage) qui ne seront pas traités ici.
- 3 Cette idée de deux transitions de fécondité est également remise en question par plusieurs travaux historiques qui soulignent les continuités davantage que les ruptures. Le schéma d'une deuxième transition liée à la généralisation de contraceptifs modernes se heurte à un problème de chronologie : son déclenchement au milieu des années soixante est antérieur à une telle généralisation, ce qui incite Michel Oris (2007) à affirmer que la transition du baby-boom au baby-bust a été réalisée de manière dominante par les hommes en fonction de la nature des pratiques de contrôle mises en œuvre. La rupture en matière de motivations est également interrogée. Déjà dans l'entre-deux guerres, les observateurs du déclin de la fécondité analysaient les motivations des couples dans des termes très similaires à ceux invoqués par les tenants de la deuxième transition : sécularisation, rationalisation de la vie, individualisme, valorisation de l'intimité du couple, goût des loisirs et de la consommation (Van Bavel, 2010).
- 4 Par ailleurs, l'affranchissement des codes normatifs ne correspond pas à la Suisse des années soixante, où la prospérité tarde à ébranler les pesants conformismes liés au genre, à la famille, à la sexualité. Ce n'est qu'à l'extrême fin de la décennie que la jeunesse remet en cause les schémas hérités des aînés et que la deuxième vague féministe conteste la société patriarcale (Dardel, 2007). En outre, les femmes n'obtiennent le droit de vote au niveau fédéral qu'en 1971 et la division traditionnelle du travail est soutenue par les politiques publiques et le Code civil (Chaponnière, 1992 ; Schoeni, 2012 ; Rusterholz, 2015). Enfin, l'insertion des femmes suisses sur le marché du travail de l'après-guerre ne se vérifie pas. Le modèle de la famille bourgeoise est au contraire renforcé dans les classes moyennes et populaires. L'augmentation des salaires

des maris encourage les femmes issues de ces classes à rester ou retourner au foyer (Lachat, 2014). La proportion de femmes salariées reste relativement faible entre 1960 et 1970, passant de 30.3 à 35 % dans le canton de Vaud et de 24.2 à 29.8 % dans le canton de Fribourg (Rusterholz, 2017). Cet article entend ainsi questionner l'idée de l'émancipation du modèle traditionnel de la famille bourgeoise comme déclencheur de la deuxième transition de fécondité.

- 5 Ainsi, qu'il s'agisse des motivations ou des moyens de contrôler les naissances, la période 1955-1970 recèle encore bien des inconnues. Pourtant il s'agit d'un moment crucial en Suisse, où s'effectue le passage du baby-boom ou baby-bust et où s'amorce l'uniformisation des comportements procréateurs au niveau national (Haug, Wanner, 2000 ; Schumacher, Oris, Lerch 2009). Toutefois les ressorts de ces phénomènes sont mal connus. Cette recherche s'attache donc à mieux comprendre les motivations de pères et de mères suisses des années soixante à limiter les naissances. L'investissement sur l'enfant s'effaçait-il au profit d'une motivation liée à l'accès à la consommation ? Comment les individus concevaient-ils/elles leurs rôles de père et de mère ? Quelles étaient leurs informations et leurs pratiques en matière de contrôle des naissances ?

Une histoire microsociale de la fécondité

- 6 Notre recherche place le questionnement au niveau de l'acteur-trice individuel qui évolue dans un environnement de contraintes, en adaptant ses routines de comportement (Vanberg 1993). Parmi les contraintes qui nous intéressent, nous retenons, dans la ligne du modèle de George Alter (1992), les modifications des coûts/bénéfices des enfants et des coûts de la contraception. Nous affinons ce modèle en y intégrant la dimension du genre et des rapports de pouvoir entre époux, au lieu de considérer le couple comme une entité unique. Cette perspective individualiste nous permet d'accéder aux compromis que les acteurs-trices élaborent face aux contraintes et aux normes dominantes, afin de se réserver des espaces d'autonomie et d'écart (Schwartz, 1990). Entre les modifications des contraintes macrosociales et le niveau microsocial des comportements, les institutions jouent un rôle pivot : elles traduisent ces incitations en règles formelles ou informelles (normes), qui obligent les individus à modifier leurs pratiques ; ou alors, moins impérativement, elles servent de guide pour orienter les comportements et adapter les routines dans une période de changement. C'est ce processus d'ajustement où chacun pense et invente sa propre vie en fonction de ses perceptions et opportunités qui explique *in fine* les « transitions » étudiées par les historiens.
- 7 Pour mieux saisir l'impact des contraintes macrosociales, nous adoptons dans cette recherche une approche comparative, observant en parallèle ces changements dans deux localités de Suisse romande : Fribourg, capitale d'un canton catholique, et Lausanne, d'un canton majoritairement protestant. Ces deux traditions marquent les institutions cantonales, tout comme les politiques sociales et médicales, susceptibles de modifier l'accès des couples à la contraception. En revanche, les incitations économiques à limiter les naissances sont similaires dans nos deux espaces. À Fribourg et Lausanne, comme ailleurs en Suisse, l'essor économique et le redressement des salaires masculins autorisent la généralisation du modèle bourgeois du père unique pourvoyeur à une frange élargie des classes populaires et petites classes moyennes, la population ciblée par cette étude. De nouvelles contraintes et injonctions pèsent sur les

parents de ces catégories : améliorer le bien-être familial par l'acquisition des nouveaux objets de consommation ; investir dans une formation post-primaire des enfants, en raison de l'offre accrue de filières de la part des pouvoirs publics. Avec l'essor économique de l'après-guerre, les espoirs d'ascension sociale sont désormais autorisés à ceux qui disposent d'un certain niveau de compétences. Cette ascension sociale passe aussi par l'adoption de nouveaux modèles de « bonne parentalité ». Nous avons repéré ces modèles par une analyse comparée des médias locaux (Rusterholz, 2015).

- 8 En lien avec le recentrage sur l'acteur-trice individuel-le, l'histoire orale constitue notre seconde option méthodologique. Plusieurs travaux l'ont déjà utilisée avec succès pour documenter les motivations des acteurs-trices à limiter les naissances, les moyens contraceptifs utilisés, et la manière dont les rapports de pouvoir entre époux modulent les comportements reproducteurs (Fisher, 2006 ; Gervais, Gauvreau 2003 ; Szreter, Fisher 2010). L'histoire orale se révèle précieuse pour questionner certains présupposés et révéler les oublis des modèles démographiques. Ses biais potentiels sont bien connus (Descamps, 2011 ; Silverman, 2006 ; Thompson, 1972). En premier lieu, citons le « handicap de l'a posteriori », soit la reconstruction de son récit, par l'interviewé-e, opérant sous l'effet des systèmes de représentation postérieurs (Becker, 1987 ; Peschanski, 1992). Ainsi, les rapports plus égalitaires entre époux qui caractérisent la société actuelle ont-ils pu influencer les discours individuels en faveur d'une plus grande communication. Mais ils ont également pu inciter les individus à contraster leur expérience avec celle des couples actuels, révélant ainsi des différences. Quant aux pertes de mémoire, elles concernent surtout la mémoire récente et épargnent les souvenirs de jeunesse et les premières années du mariage sur lesquelles porte l'interview (Schuman, Scott 1989). Enfin, il se peut que le sexe, l'âge, la classe sociale des personnes qui interagissent durant l'interview influencent le contenu du témoignage. Toutefois, le fait que les entretiens aient été menés par une chercheuse a facilité le récit relatif à la sexualité, à l'accouchement et aux méthodes de contraception de la part des femmes interrogées. Les hommes se sont également exprimés relativement librement sur ces sujets même si une certaine retenue était parfois perceptible. En outre, la chercheuse, du fait de son âge (25 ans au moment des entretiens) a utilisé l'argument de l'ignorance pour obtenir davantage d'informations.
- 9 Afin de pouvoir comparer les comportements des personnes interrogées issues de deux régions différentes, nous avons recruté des individus de même profil socioéconomique (classes moyennes et populaires). Pour ce faire, une distribution similaire des différents types d'occupation professionnelle (profession des époux) dans chacun des deux sous-échantillons régionaux est assurée. 48 interviews³, avec des personnes ayant été parents entre 1955-1970 ont été conduites. De manière semi-directive, nous avons invité les témoins à évoquer leur parcours de vie, des fréquentations au mariage et à la naissance des enfants successifs ; les conditions de vie, la répartition des tâches entre conjoints, l'investissement dans la formation des enfants, l'accès et l'usage de la contraception figuraient parmi les questions de relance de la grille d'entretien. L'analyse des entretiens retranscrits (à l'aide du logiciel NVivo9) a ensuite été articulée autour de nos questions de recherche : modifications des coûts/bénéfices des enfants, perception de ces modifications par les témoins, place de l'enfant dans la réalisation personnelle des hommes et des femmes, négociation des individu-e-s avec les modèles dominants de paternité/maternité, coûts d'accès et coûts sociaux de la contraception.

- 10 Pour cette contribution, nous nous limitons à deux développements, à première vue paradoxaux, touchant au rôle des femmes dans le baby-bust. D'abord, contrairement à l'idée d'émancipation des normes traditionnelles comme facteur du baby-bust, le modèle traditionnel de la mère au foyer est plus prégnant que jamais entre 1955 et 1970. Pour autant, cela n'empêche nullement les femmes d'être proactives dans le domaine de la contraception, ce qui nuance l'hypothèse d'une « transition au masculin ».

La mère au foyer : un modèle dominant et intériorisé

- 11 L'analyse des médias – non développée ici – ne permet pas de conclure à l'affranchissement des modèles traditionnels du père unique pourvoyeur et de la mère au foyer comme moteur du baby-bust (Rusterholz, 2017). Elle atteste plutôt de la réaffirmation du modèle de la mère au foyer, fondé désormais sur une légitimation d'ordre scientifique : la presse diffuse largement les théories psychologiques et psychanalytiques de l'après-guerre sur la nécessité de la présence maternelle auprès de l'enfant. Tout heureux de cet argument moderne en faveur d'une morale familiale traditionnelle, le quotidien catholique fribourgeois *La Liberté* se révèle plus précoce que ses confrères protestants vaudois dans la vulgarisation de ces théories. En renouant avec la rhétorique religieuse du châtement, il décrit les conséquences dramatiques et inéluctables de l'absence maternelle : « déchéance de l'enfant jusqu'à en faire, sinon toujours un délinquant, du moins très souvent un inadapté et un psychopathe »⁴. Autre injonction, la mère doit non seulement être présente, elle doit acquérir de nouvelles compétences : lire des manuels, articles et ouvrages de vulgarisation psychologique, être attentive aux attitudes potentiellement problématiques de l'enfant, savoir choisir pour lui un jouet ou un livre adapté, l'accompagner dans sa lecture, suivre les devoirs scolaires. Autant de droits à l'éducation et à l'encadrement parental désormais reconnus aux enfants, autant de tâches nouvelles et absorbantes pour la « bonne mère ». L'analyse des entretiens confirme l'intériorisation de ce modèle et sa standardisation dans les deux espaces étudiés, tout en révélant les légitimations propres des pères et mères et les compromis négociés en fonction de leurs contraintes quotidiennes.

« Quand on avait des enfants, on restait à la maison »

- 12 Parmi les 48 mères dont nous connaissons le parcours de vie, 28 ont quitté leur emploi lorsque les enfants étaient en bas âge, pour le reprendre ensuite à temps plein ou partiel ; 8 femmes n'ont pas retravaillé après la première naissance. Dans leur majorité, les épouses des 48 couples de notre échantillon n'ont donc pas suivi le modèle de la mère au foyer durant la durée totale du mariage. Cependant, les propos des témoins laissent transparaître l'idéalisation de ce modèle et les efforts consentis pour s'y conformer.
- 13 La première légitimation de la mère au foyer qui émerge des entretiens est celle de sa nécessaire disponibilité pour les tâches éducatives, une conviction partagée par les deux sexes. D'ailleurs, 17 témoins (hommes et femmes) expliquent que l'épouse a cessé son activité rémunérée car le mari estimait que sa place était au foyer à éduquer les enfants. L'exemple d'Andrea (née en 1927), formée comme sage-femme, mariée en 1950

à un commerçant fribourgeois et mère de trois enfants nés en 1952, 1954 et 1959, illustre cette injonction masculine :

« - Vous m'aviez dit que votre mari ne voulait pas que vous travailliez : pourquoi ?
Andrea : Parce qu'il estimait, c'était peut-être la vieille école hein, il estimait que pour élever bien les enfants et qu'ils soient bien à la maison, une femme doit rester à la maison. Bon, il gagnait assez pour que je puisse. Bon, j'avais une profession mais de toute façon je n'ai pas trouvé la place. Bon, j'avais travaillé à Milan parce que moi j'ai fait mes études à Milan. J'ai travaillé là-bas et après un peu au Tessin et ensuite j'ai connu mon mari et on s'est vite marié alors voilà. »

- 14 Lorsqu'elles affirment avoir décidé elles-mêmes de quitter leur emploi, les femmes insistent sur la nécessité d'être disponible pour garantir l'équilibre des enfants. Lotti (1944), formée comme postière, mariée à un éducateur spécialisé en 1965 et mère de deux enfants nés en 1968 et 1971, attribue *a posteriori* la réussite de ses enfants et leur passage sans encombre à l'âge adulte à sa présence constante :

« Donc, financièrement, on pouvait se permettre. Et aussi dans la tête des gens c'était comme ça quand on avait des enfants, on restait à la maison. C'était encore très répandu, hein. Bon, moi je trouvais que c'était le plus beau travail qu'on pouvait faire d'être avec ses enfants et puis de leur faire une éducation pour qu'ils s'en sortent. Et pis, on doit dire que nos enfants ont bien réussi. Bon, des fois je disais « ah mais on a eu de la chance parce que euh ils sont bien sortis ». Pis, quand je réfléchis, je me dis mais c'est pas seulement la chance, c'est aussi parce qu'on s'est donné de la peine, on a voulu que ça soit bien. Et pis on s'est occupé d'eux... »

- 15 Parmi les tâches nécessitant la présence maternelle, hommes et femmes s'accordent à mentionner le suivi scolaire. Giorgio (1940), installateur sanitaire italien marié en 1968, père de deux enfants nés en 1970 et 1972, dont l'épouse a quitté momentanément son emploi de vendeuse durant la scolarisation des enfants, salue le rôle de son épouse dans la réussite ultérieure de ceux-ci :

« Giorgio : non mais je dois la féliciter parce qu'on a eu des bons résultats, à l'école ils étaient les deux bien ! Je regrette un peu que ma fille, elle a pas continué à étudier et avec un tout petit peu de chance... mais elle l'a bien mérité, elle a trouvé une place magnifique ! »

« Elle s'occupait de tout, elle savait bien gérer »

- 16 Notre vision « post-féministe » nous incite volontiers à associer le modèle de la femme au foyer à l'exploitation du travail gratuit des femmes et à l'incarnation d'un stéréotype de genre. Pour la majorité de nos témoins, cette perception n'apparaît pas dominante dans leurs propos ; le modèle de la femme au foyer est valorisé par les deux sexes. Une composante importante de cette valorisation réside dans les contributions féminines à l'économie familiale, composante déjà soulignée pour d'autres périodes et espaces géographique.⁵ La bonne mère est capable de jongler avec la gestion du budget, de réduire les dépenses par son habileté de couturière, de concocter des plats équilibrés et savoureux avec un budget modique. La majorité des épouses de notre échantillon (30 sur 48) géraient le budget et parvenaient à « joindre les deux bouts » dans des conditions parfois précaires. Cette capacité est soulignée dans de nombreux entretiens. Claudio (1943), immigré italien, marié à une compatriote en 1969 et père de trois enfants nés en 1969, 1971 et 1973, précise que sa femme parvenait à mettre de l'argent de côté pour les vacances :

« - Alors vous, qui avait l'argent du ménage ?

Claudio : Alors elle faisait tout. Moi, j'apportais l'argent et c'était elle qui s'occupait de tous les paiements, s'il fallait mettre quelque chose de côté pour les vacances ou bien quelque chose comme ça, c'était toujours elle qui faisait. Elle savait bien gérer. »

- 17 Certaines femmes perçoivent ce rôle comme une marque d'indépendance et un attribut de pouvoir qu'elles entendent conserver. Georgette (1933), postière avant son mariage avec un facteur en 1955, mère de quatre enfants nés en 1955, 1959, 1961 et 1962, s'est heurtée à l'interdiction de travailler pour les fonctionnaires mariées à Fribourg. Lorsqu'elle évoque sa tenue du budget du ménage, elle insiste, à travers plusieurs détails dont elle se souvient parfaitement, sur les défis que représentait cette tâche. Dans une relecture *a posteriori* de son parcours (« je me rends compte »), elle associe ces défis à une affirmation d'indépendance, valeur à ses yeux centrale, qui faisait le lien entre sa vie professionnelle et sa vie de femme au foyer. Cette relecture *a posteriori* est d'autant plus révélatrice du décalage – qu'elle tente ainsi de combler – entre la perception qu'elle avait à l'époque de la femme au foyer, et celle plus critique qu'elle en a aujourd'hui au moment de l'entretien. Mais à l'époque déjà, Georgette était néanmoins consciente du risque que son mari lui dispute cette prérogative si la situation financière du couple s'améliorait, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'agirait plus de gérer le strict nécessaire, mais de décider de l'allocation de dépenses plus importantes :

« Dans mon travail, je me rends compte, c'est qu'en somme j'avais mon indépendance, je n'avais pas besoin de rendre de comptes. Et c'est peut-être aussi pour ça que j'ai pris les comptes, c'est parce que je n'avais pas à rendre de comptes, tant que ça jouait il ne disait rien. On n'a pas de dettes, je voulais toujours qu'au 31 décembre on n'ait aucune dette. Alors ça, j'y ai toujours tenu. Au départ, on avait des dettes parce qu'il y avait des choses qu'on nous avait offert, soi-disant et puis qui n'étaient pas toutes payées. Alors c'était des : voyons si je donne 5 francs à celui-là, je ne peux pas donner 10 francs à celui-là. Donc, c'était des nuits entières comme ça. Et puis après, petit à petit, on a évacué tout ça. Alors moi, je n'aurais pas aimé que tout à coup, parce qu'on a plus d'aisance, ce soit mon mari qui prennent les comptes et puis qu'il fasse n'importe quoi. »

- 18 Cette volonté féminine de se réserver un champ de compétences s'élargit à l'ensemble des tâches ménagères, et la plupart de nos interviewées ne souhaitent pas l'intervention du mari dans ce qu'elles considèrent comme « leur » domaine. Sandrine (1935), formée comme décoratrice, qui a quitté son emploi à la venue de son premier enfant en 1962, insiste même sur la reconnaissance que lui apportait le travail domestique :

« - C'est quand même vous qui étiez en charge du ménage ?

Sandrine : Oui, et pis quelque part, et c'est encore évident maintenant, dans la situation qu'on vit, j'avais besoin de cette reconnaissance-là puisque je ne travaillais pas professionnellement, c'était ça mon boulot. Alors, recevoir un coup de main de temps en temps d'accord. Mais pour le reste, j'avais besoin de prendre les choses en main pis de décider comment il fallait les faire, où et à quel moment. »

« En tous les cas, j'étais toujours là pour les enfants »

- 19 Le modèle de la mère au foyer à plein temps n'est pas accessible à une partie de nos interviewées, qui travaillent pour contribuer au budget du ménage en raison du salaire insuffisant du mari. Confrontées au manque de structures de garde, que nous avons documentées pour nos deux espaces, ces mères bricolent des solutions pour confier leurs enfants, ou alors prennent du travail à domicile, moins rémunéré, qui permet de

concilier emploi et famille. Dans les entretiens, elles associent la « bonne maternité » à leur disponibilité pour les enfants, qu'elles s'efforcent de garantir malgré leur emploi ; mais celui-ci est intégré à une composante supplémentaire de « bonne maternité » : la possibilité d'offrir aux enfants quelques menus plaisirs et d'améliorer leur bien-être. C'est le cas d'Adélaïde (1928), mariée à un représentant en 1953, mère de quatre enfants nés en 1953, 1954, 1957 et 1965, et cartonnère à domicile :

« Je les ai gardés chez moi quand je travaillais. En tous les cas, j'étais toujours là pour les enfants. Ça c'était important. J'ai tout fait pour qu'ils soient contents. Quand ils allaient à l'école, ils me demandaient de l'argent pour aller acheter quelque chose. Je leur ai toujours donné 10 centimes, 20 centimes pour qu'ils aient quelque chose au lieu de rien. Je leur ai même donné des fois 5, 10 centimes pour un bonbon à 5 centimes, si on peut acheter au moins ça.

- Pour vous c'était quoi le rôle d'une mère ?

Adélaïde : le rôle d'une mère ? Ben s'occuper des enfants quoi. Qu'est-ce qu'il faut vous dire, j'aurais bien aimé pas travailler pis m'occuper des enfants mais j'avais pas les moyens. »

- 20 Suzanne (1930), mariée à un cheminot en 1951 et mère de trois enfants nés en 1952, 1955 et 1959, a travaillé tout au long de sa vie matrimoniale, notamment comme démonstratrice de machine à laver. Mais elle insiste sur les stratégies mises en œuvre pour rester disponible pour les enfants – facilitées par les horaires décalés de son mari – et sur sa volonté de ne pas les placer à la crèche :

« J'ai eu trois enfants et entre ceux-là et le service de mon mari je travaillais. [...] j'allais chez les gens, qui avaient acheté une machine, leur apprendre à s'en servir. Mais toujours selon les horaires de mon mari, je pouvais m'arranger avec les gens, des fois j'allais le soir, des fois le matin. Et dans certaines familles, je pouvais même prendre mon enfant avec, parce qu'ils avaient aussi des enfants et ils jouaient ensemble pendant que je faisais mon instruction. On s'arrangeait [...]

- Ca c'était un désir que vous vous aviez de travailler ? Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler ?

Suzanne : C'est-à-dire aussi parce que mon mari ne gagnait pas beaucoup, au début au chemin de fer, ils n'étaient pas beaucoup payés. Alors il fallait apporter une aide pour l'argent du ménage. C'est surtout la raison de ça. Et puis, j'ai toujours aimé travailler. Ca me faisait un petit peu changer, pas être toujours entre quatre murs. Voilà, je suis toujours très active. Puis, si on voulait mettre un peu de beurre sur les épinards, partir en vacances, l'argent de mon travail servait un peu pour partir en vacances. [...] Alors et puis, j'avais encore cette perception que c'est la maman qui élève les enfants. Je voulais être présente le maximum avec mes enfants. Pas les donner ailleurs, que je vous dis les courtes périodes pendant que je faisais une exposition pendant 10 jours, mais sinon ils étaient gardés par moi ou, de temps en temps, par leur papa mais pas extérieurement. C'était nous qu'on les élevait, ils m'en sont reconnaissants. Aujourd'hui, c'est plus la même chose. »

- 21 Si ces femmes expriment parfois leur envie de sortir « des quatre murs », de combler l'ennui ou le vide qu'elles ressentent, témoignant ainsi d'une forme de résistance au modèle de la mère au foyer, elles ne légitiment jamais le travail rémunéré par le seul besoin d'épanouissement ou d'autonomie financière. Leur revenu est d'abord destiné à relever le niveau de bien-être de la famille, et surtout des enfants : vacances, logement plus grand, vêtements, loisirs, voiture, télévision. Malgré le gain de pouvoir au sein du couple que devrait leur apporter cet apport financier, la répartition traditionnelle des tâches n'est pas modifiée mais reconduite, trouvant un nouvel allié dans le discours public sur les droits et besoin des enfants. Dans les propos des pères – que nous

n'analysons pas ici – leur rôle de pourvoyeur est aussi fortement mis en lien avec l'acquisition de nouveaux biens de consommation destinés au bien-être des enfants.

- 22 Ce constat nous permet de revenir sur le débat relatif aux deux motivations successives du contrôle des naissances : à celle de l'investissement dans l'éducation de l'enfant lors de la première transition, succéderait pour notre période le souhait de réalisation personnelle et d'accès aux biens de consommation. Or, tous nos témoignages convergent pour questionner cette conceptualisation. D'abord l'investissement dans la formation se poursuit et même s'intensifie dans l'après-guerre pour les classes populaires⁶. Ensuite, l'accès aux biens de consommation est destiné en priorité aux enfants. Les parents doivent donc faire face à un double relèvement des coûts des enfants : il s'agit non seulement de leur assurer une formation, mais également de leur procurer certaines commodités, « afin qu'ils aient ce que les autres avaient », selon les mots d'une mère. A ce titre, la limitation des naissances devient d'autant plus impérative, et le témoignage de Sylvie (1933) est un exemple de cette attitude. Mariée à un chauffeur en 1958, elle reprend à temps partiel son travail de vendeuse dès que son deuxième enfant né en 1963 est âgé de deux ans, « afin qu'ils puissent quand même se payer un petit quelque chose [...], s'offrir un peu de plaisir, aller en vacances ». La taille de sa famille est déterminée par le souci d'investir dans le bien-être des enfants, en plus de leur assurer une « bonne éducation » :

« -Pourquoi deux enfants ?

Sylvie : Parce que deux c'est un chiffre, un on dit que ce n'est pas bon, seulement un, et puis trois ça faisait trop, ça coûtait trop cher ! Oui, bon, on voulait une vie quand même agréable pour les enfants.

- D'accord donc une vie agréable pour les enfants c'était quoi ?

Sylvie : (Rires) Avoir toujours à manger sur la table, pouvoir partir en vacances et puis avoir aussi un vélo, ce que les autres ils avaient. Après plus tard un peu une trottinette ! (Rires)

- Tout à fait, donc vous pensez que si vous en aviez eu trois ou plus ça aurait été difficile de leur donner ?

Sylvie : Oui, plus évidemment cela aurait empêché que nos enfants aient ce qu'ils veulent, qu'ils aient une bonne éducation. »

Contraception maritale : expertise et initiative des épouses

- 23 Le rôle respectif des hommes et des femmes dans l'information, l'initiative et la responsabilité de la limitation des naissances est discuté dans plusieurs travaux. L'idée d'une initiative féminine, en raison des motivations supérieures des femmes qui supportent les risques des grossesses, l'entretien et l'éducation des enfants, a été remise en question par les travaux de Kate Fischer (2000a ; 2000b ; 2006) portant sur les classes populaires en Angleterre (1920-1960), qui tiennent compte des contraintes de genre pesant sur les femmes : celles-ci ont moins accès aux informations sur la sexualité, elles se doivent d'être ignorantes de ces questions pour rester respectables, elles ne peuvent donc aborder directement le sujet de la contraception avec leur époux. Les recherches portant sur l'histoire du couple et de la sexualité ont souligné l'avènement du compagnonnage au sein du mariage, à partir du début du XX^e siècle. Ce type de relation plus égalitaire favorise les discussions sur la sexualité et le contrôle des naissances au sein des couples mariés, en particulier en Angleterre et en France (Davidoff, Doolittle, Fink, 1999 ; Rebreyend, 2008). Quant à l'hypothèse d'une

« transition au masculin » avancée par Michel Oris (2007), elle se base sur le constat du rôle dominant des méthodes dites masculines (préservatif et coït interrompu) dans les enquêtes de fécondité réalisées en Europe pour les années 1966-1972. Nos entretiens amènent de nouveaux éléments à ce débat, qu'il s'agisse des moyens utilisés et des processus de décision et de négociation au sein du couple.

« On en parlait ensemble. C'est d'ailleurs moi qui lui ai appris des choses »

- 24 Contrastant avec les témoins qui se sont confiés aux historien-ne-s Kate Fisher et Simon Szreter, pour une période antérieure ou correspondante (1920-1950, 1940-1970), la majorité de nos interviewé-e-s (36 sur 48) déclarent avoir parlé librement au sein du couple de la nécessité de limiter les naissances. Une telle ouverture est également attestée par Anne-Claire Rebreyend, pour la période 1920-1970, mais il s'agit ici d'une étude basée sur des sources écrites (correspondance), où la parole se libère plus facilement. Au niveau de l'accès à l'information, nos entretiens mettent en évidence un autre basculement par rapport aux travaux de Kate Fisher. Durant la période prémaritale et au début de leur mariage, les hommes sont davantage informés que les femmes sur la sexualité, ce qui s'explique par les contraintes de genre pesant encore sur les jeunes filles de l'époque. En revanche, à partir du mariage, la situation s'inverse : ce sont les femmes qui recherchent et obtiennent des informations sur la contraception par des canaux divers, qu'il s'agisse de renseignements fournis par des amies, de livres qu'elles acquièrent, mais surtout par les questions posées à leur médecin ou à leur gynécologue. Progressivement, leur niveau d'information est supérieur à celui de leur époux, ce qui les incite à initier la contraception, mais aussi à affirmer leurs préférences en matière de méthode.
- 25 Du fait de la médicalisation de la naissance et de l'intérêt médical nouveau pour la contraception à partir de la fin des années 1950⁷, médecins et gynécologues deviennent des acteurs cruciaux dans la diffusion de l'information et l'accès aux méthodes de contraception. Certes, les institutions locales et les convictions personnelles de certains, comme l'adhésion des gynécologues fribourgeois à la doctrine catholique, détermine encore à cette époque les méthodes qu'ils recommandent et qu'ils consentent à dispenser, en particulier la pilule contraceptive, plus difficilement accessible aux Fribourgeoises (Rusterholz, 2015). En outre, certaines recherches ont souligné les rapports de pouvoir entre gynécologues et patientes qui freinent l'autodétermination féminine en matière contraceptive (Burgnard, 2015). Mais il n'en reste pas moins que le médecin constitue un acteur nouveau, qui vient « s'insinuer » dans le rapport conjugal.
- 26 Grâce à ce meilleur accès à l'information, les femmes assument graduellement la responsabilité du contrôle des naissances et/ou sont davantage actives dans les processus de décision. Le témoignage de Felipe (1936), ouvrier non qualifié, marié en 1966 à une compatriote italienne et père de deux enfants nés en 1968 et 1972, atteste de cette information accrue des femmes :
- « - Est-ce que votre femme calculait les jours ?
 Oui, dès le moment où elle a obtenu des informations de la part de son gynécologue. Il lui a donné des brochures expliquant les méthodes disponibles, des choses comme ça. C'est sûr que ça aidait, parce que avant ma femme était totalement ignorante, elle [ne] connaissait rien. »

- 27 Cette meilleure information modifie la position des épouses dans la négociation conjugale, même lorsqu'il s'agit de méthodes dites masculines, et ceci même pour les femmes les plus âgées de notre échantillon. Parmi les 28 femmes interviewées, cinq affirment avoir appris à leur mari la méthode du retrait, car elles avaient des connaissances sur le sujet par des livres ou des discussions avec des amies. Stéphanie (1924), mère fribourgeoise de trois enfants nés en 1945, 1950, 1956 mariée à un constructeur de routes, explique à son mari comment « faire attention » pour espacer les naissances, et précise avoir clairement imposé cette pratique pour les relations sexuelles intervenant lors des « jours à risques » :

« Au début, j'avais expliqué à mon mari [*elle parle ici du coït interrompu*] et lui il me disait, parce qu'il est assez vers ces trucs, mais même » dis donc c'est bien ça ». Et c'est lui-même qui m'a dit quand j'ai eu des filles qui étaient un peu plus grandes, 'Tu sais, tu vas aussi leur expliquer' [*à propos de l'impératif posé à son mari*] « Moi ça marche comme ça si tu ne veux pas que ça marche comme ça tant pis, parce que moi je ne veux pas remplir une chambre de gamins. »

« C'était une affaire de femme, hein quand même, de gérer toute la fécondité »

- 28 Le fait que les individus abordent le sujet du contrôle des naissances avec leur conjointe ne signifie pas nécessairement qu'ils/elles en assument la responsabilité ensemble. Nos témoins sont très partagés à ce propos : 20 sur 48 estiment qu'il s'agissait d'une responsabilité du couple, alors que 19 sur 48 prétendent qu'ils s'agissaient d'une responsabilité féminine : pour 3 témoins seulement, il s'agissait d'une responsabilité exclusivement masculine. Cette conception de la responsabilité correspond aux pratiques effectives de la vie conjugale des témoins, telles qu'ils/elles nous les ont rapportées.
- 29 Ainsi, les personnes invoquant la responsabilité du couple mettent l'accent sur leurs essais successifs de diverses méthodes, qui leur ont permis d'aboutir à un consensus sur la meilleure méthode à leurs yeux. Par exemple, un couple utilise des ovules avant le mariage, sous l'impulsion du mari ; puis, pour espacer les naissances, l'épouse prend la pilule prescrite par son gynécologue ; comme elle ne supporte pas les effets secondaires du médicament, le mari propose alors de subir une vasectomie. D'autres couples ont également décidé ensemble des moyens les mieux adaptés. Un mari explique avoir lu des articles avec sa femme, ce qui les a conduits à essayer ensemble certaines méthodes. Ce partage des responsabilités se combine avec l'usage successif de diverses méthodes, tantôt masculines, tantôt féminines, en fonction des informations dont le couple dispose et des contraintes particulières de leur cycle de vie. Francesca et Silvio, couple d'immigrés italiens qui travaillent tous deux comme ouvriers de fabrique, racontent qu'au début du mariage Silvio prend la responsabilité du retrait puisque Francesca ne connaissait pas de méthodes de limitation des naissances. Ensuite, cette dernière discute avec des collègues de travail et apprend l'existence de la pilule ; elle en parle avec son mari et demande alors à son gynécologue de la lui prescrire. De même, Lotti affirme que son mari et elle se sont concertés sur le sujet et ont assumé de manière séquentielle la responsabilité de la contraception, ce qu'elle présente comme un « partage » équitable : « Bon, mon mari était d'accord de se faire stériliser. Et pis, c'est aussi une question de partage. Moi, j'ai pris quelques années la pilule, et pis après c'était lui qui s'est fait opérer, c'est normal ».

- 30 Parmi les témoignages invoquant la responsabilité du couple, une analyse plus fine du propos de quelques interviewées montre qu'il s'agit plutôt d'une responsabilité féminine. La revendication d'une décision commune et consensuelle pourrait participer ici d'une valorisation de leur couple en fonction des normes sociétales actuelles, plutôt que refléter la réalité des processus de décision. L'exemple d'Yvonne (1944), qui a fait l'école de commerce, mère d'un enfant né en 1971, mariée à un photographe fribourgeois devenu éducateur spécialisé, illustre notre propos. Elle affirme avoir discuté des méthodes de contraception avec son mari. Toutefois, dans son discours, elle n'utilise que le « je » lorsqu'il s'agit de décrire les méthodes utilisées : « Moi, il y avait une chose que je savais vraiment que je n'allais pas faire, c'était de me mettre un stérilet. (...) J'ai pris la température pendant un bout de temps et puis après, j'étais tellement bien réglée, que je ne la prenais plus, on savait »⁸.
- 31 Les 19 personnes attribuant la responsabilité du contrôle des naissances à l'épouse (16 femmes et 3 hommes) font également référence à leurs pratiques. Monique (1939), formée à l'école de commerce, mariée à un employé postal et mère de deux enfants nés en 1965 et 1968, attribue sa responsabilité unilatérale de la contraception à l'ignorance de son mari – qui respectait toutefois ses décisions – et à l'incapacité des hommes en général :
- « - Et puis bon, j'ai demandé des conseils à mon gynécologue.
- Avez-vous abordé la question avec votre mari ?
- Oui, mais vous savez l'homme, il ne s'intéressait pas, si on avait décidé de faire comme ça et ben, il suivait. Ce n'est plus du tout comme maintenant. Parce que quand même, c'était une affaire de femmes, hein, quand même, de gérer toute la fécondité. Ils ne savaient pas trop quoi faire nos bons hommes là ! »
- 32 Les femmes qui recourent à l'abstinence périodique, les plus âgées de notre échantillon, considèrent également la contraception comme relevant de leur responsabilité. Cette responsabilité impliquait non seulement le calcul exact des jours ou la prise quotidienne de température, mais aussi des stratégies de négociation ou d'évitement pour écarter le risque de rapports sexuels durant les jours fertiles. Elles avouent que leur mari exprimait sa frustration, voire sa colère, lorsqu'elles se refusaient à lui, témoignant du fait que les négociations relatives à la sexualité n'étaient pas toujours consensuelles. Une manière d'éviter ces tensions, comme nous l'expliquent trois interviewées, consistait à se coucher plus tard, espérant le mari déjà endormi. Sophie (1924), mère de trois enfants nés en 1949, 1953 et 1961, et mariée à un employé CFF fribourgeois, évoque ses stratégies, pas toujours bienvenues, pour imposer l'abstinence périodique :
- « Sophie : On faisait à la vieille, pis voilà. Je n'avais pas trop confiance des fois quand même. Enfin, pis oh moi je fuyais des fois, j'allais au lit plus tard.
- Pour éviter ? (rire)
Sophie : (rire) Des fois, il était un peu mal tourné... (rire). Oh, ça donne de tout. Des fois, ils étaient fâchés, des fois, ils sont furieux (rire) mais après ils se calment. [...] Ouais, ça c'était quand même drôle, mais il faut aussi dire que il fallait empêcher autrement on serait venue enceinte sans arrêt, sans arrêt. »
- 33 Une seule femme s'est plainte de devoir porter seule la responsabilité du contrôle des naissances. Adélaïde (1928), citée précédemment, ouvrière non qualifiée, mariée à un représentant fribourgeois et mère de quatre enfants, définit son mari comme un homme irresponsable qui « s'en fichait complètement ». Elle confie : « oui c'était à moi, mais c'était aussi aux hommes pas seulement à moi, c'est pas normal ».

- 34 Certaines épouses utilisent des méthodes contraceptives sans informer leur mari, à l'instar de cette femme qui se faisait des douches vaginales pour s'assurer que « tout était parti ». D'autres épouses choisissent une méthode qui leur convient à elles, et informent seulement ensuite leur mari, à l'exemple de quatre interviewées qui ont pris la pilule sur les conseils de leur gynécologue, sans en parler d'abord avec leur époux.

« Elle n'a jamais voulu la chimie, elle voulait des méthodes naturelles »

- 35 La valorisation des méthodes naturelles et leur large usage par nos interviewé-e-s (plus de la moitié) est un élément frappant qui ressort de l'analyse des entretiens. À travers la légitimation de l'usage de ces méthodes, nos témoins révèlent toute une série de résistances qui ont accompagné la diffusion des contraceptifs modernes, pourtant progressivement disponibles durant notre période. Or, ces résistances à la modernité contraceptive ont d'abord à faire avec les réticences des femmes à y recourir.
- 36 Le terme « méthodes naturelles » est d'abord compris par nos témoins en opposition aux méthodes qui modifient les processus naturels du corps, comme la pilule ou le stérilet. Cette interférence dans les processus naturels du corps des femmes est perçue par de nombreux interviewé-e-s comme quelque chose d'effrayant. Plusieurs témoins font mention de la réticence féminine à recourir à la pilule, présentée comme non naturelle. Ils redoutent l'impact de la pilule sur le corps féminin, ses effets secondaires potentiels comme les risques de cancer, d'enfants handicapés ou de prise de poids. Felipe (1936), ouvrier non qualifié, explique avoir utilisé l'abstinence tout au long de sa vie sexuelle conjugale, car sa femme ne souhaitait pas prendre la pilule :
- « - Pourquoi votre femme n'avait pas pris la pilule ?
Felipe : c'est-à-dire qu'elle n'a jamais voulu la chimie. Elle voulait les méthodes naturelles. Pourquoi ? Parce qu'elle avait probablement un doute que la chimie n'était pas parfaite comme aujourd'hui, puisse donner des naissances mal formées. »
- 37 Pour Yvonne (1944), le qualificatif de « naturel » constitue le principal avantage des méthodes qu'elle utilise – la méthode des températures que le couple combine avec le coït interrompu. Elle exprime également ses peurs liées à la pilule :
- « J'utilisais des méthodes naturelles. Et puis moi il y avait une chose que je savais vraiment que je n'allais pas faire, c'était de me mettre un stérilet, je n'ai jamais été pour introduire quelque chose d'étranger dans mon corps. Je n'avais pas envie de manger, de prendre un médicament, un truc de, j'avais l'impression de faire quelque chose d'un peu spécial pour mon corps. C'était pas naturel tout ça. »
- 38 François (1935), menuisier puis policier, utilise des préservatifs, seule méthode efficace selon lui pour retarder la naissance de leur premier enfant. Au lendemain de cette naissance, la femme de François se fait prescrire la pilule par son gynécologue. Bien que cette méthode soit plus agréable pour François, le couple retourne à l'utilisation des préservatifs car l'épouse subit des effets secondaires, nausées et maux de tête :
- « La pilule je veux dire c'était plus facile, il n'y avait pas de préparatif, ma femme la prenait le matin et voilà. Mais c'était chimique et il y avait des effets secondaires. Donc on a décidé de reprendre le préservatif ».
- 39 Le préservatif leur apparaît ainsi comme une méthode « naturelle » de contraception puisqu'il n'induit pas d'effets secondaires. José et Maria (1936), couple d'immigrés

espagnols parents de deux enfants, considèrent également le préservatif comme un moyen naturel en opposition à la pilule :

« Maria : moi je me disais, la pilule, pourquoi ? Ma grand-mère, ma mère, elles ne l'ont pas prise. Ma mère elles étaient que deux. Comme après pour la ménopause, pourquoi on doit prendre des médicaments des choses comme ça ? C'est une chose naturelle, c'est la vie. Les anciennes, elles avaient rien, elles supportaient tout. »

- 40 Les méthodes traditionnelles sont davantage répandues à Fribourg qu'à Lausanne. Les interviewées fribourgeoises de notre échantillon justifient l'utilisation des telles méthodes par leur caractère « naturel », sans recourir à des arguments de type religieux (à l'exception d'Anne-Sophie qui est évangélique pratiquante et qui fait référence aux enfants comme des dons, des cadeaux de Dieu). Toutefois, la religion peut avoir influencé les représentations individuelles par le biais d'un environnement qui valorise les méthodes naturelles – les gynécologues renseignant leur patiente sur la méthode Ogino et/ou celle des températures – sans que les individus soient pour autant conscients de cette influence.
- 41 Dans les travaux historiques sur le déclin de la fécondité, le passage d'une contraception traditionnelle aux contraceptifs modernes est généralement associé au passage de la responsabilité masculine à la responsabilité féminine en matière de contrôle des naissances. Une fois de plus, nos entretiens questionnent ce schématisme, et ceci de deux manières : d'une part, les méthodes traditionnelles, même lorsqu'elles relèvent de la pratique masculine, peuvent être initiées ou requises par les femmes. D'autre part, ces dernières ne s'enthousiasment pas forcément d'emblée pour les méthodes modernes qui leur assurent le contrôle et le pouvoir sur leur fécondité. Pour plusieurs d'entre elles, les méthodes traditionnelles correspondent davantage à l'idée d'une « bonne sexualité ».

Conclusion

- 42 L'analyse de nos entretiens confirme l'intérêt heuristique de l'histoire orale pour avancer de nouveaux mécanismes explicatifs du baby-bust et questionner les modèles démographiques. Nous avons voulu mettre en évidence ici l'intérêt de cette méthode, combinée à une perspective de genre, pour éclairer ce passage encore mal documenté du baby-boom au baby-bust. Au niveau des motivations et des moyens de contrôler les naissances, notre analyse met en évidence des éléments nouveaux sur le rôle des femmes.
- 43 L'insistance sur le modèle traditionnel de la mère au foyer et sur les besoins de l'enfant incite les femmes à développer leur autonomie sur le plan matériel mais également sexuel. Elles cherchent avant tout à être de bonnes mères et à fournir une bonne éducation à leurs enfants, synonyme d'un investissement accru en termes de temps, d'encadrement quotidien, notamment pour la réussite scolaire, ainsi que d'accès à des biens de consommation. Le contrôle des naissances est le moyen idéal de réaliser ces objectifs. Les mères deviennent alors proactives et prennent l'initiative dans un domaine qui ne leur était pas dévolu jusque-là ; elles se documentent sur la contraception, se tournent vers leur gynécologue pour obtenir des conseils. Alors que les recherches anglaises indiquent une participation masculine active dans la recherche d'informations contraceptives, les hommes de notre échantillon laissent cette responsabilité à leur épouse. La décision de contrôler les naissances et le choix d'une

méthode de contraception devient une responsabilité féminine ou conjugale. Ainsi, ce n'est pas par volonté d'émancipation que les femmes élargissent leur domaine de compétence à la sexualité, mais plutôt, paradoxalement, par leur adhésion au modèle traditionnel de la mère au foyer disponible et compétente pour ses enfants. Un tel constat rejoint d'ailleurs l'argumentaire avancé par les premiers centres de planning familial dans les années 1960 (Burgnard, 2015).

- 44 L'analyse des entretiens confirme le caractère « transitionnel » de la période étudiée, où plusieurs stratégies, pratiques, et légitimations coexistent, avant de converger vers des modèles et comportements plus homogènes. Si des études quantitatives plus larges permettraient d'approfondir ces mécanismes, notre recherche rend visible le point de vue des individus et met en lumière des transformations qui étaient jusqu'alors soit absentes des facteurs considérés, soit l'objet de suppositions ou de présupposés non interrogés.

DAVIDOFF Leonore, DOOLITTLE Megan, FINK, Janet, *et al*, *The family story: Blood, contract and intimacy*, London, Longman, 1999.

BIBLIOGRAPHIE

ALTER George, « Theories of Fertility Decline: a Nonspecialist's Guide to the Current Debate », in GILLIS John R., TILLY Louise A., LEVINE David (dir.), *The European Experience of Declining Fertility, 1850-1970, The Quiet Revolution*, Cambridge, Mass. And Oxford, Blackwell, 1992, pp. 13-27.

ARIES Philippe, « Two successive motivations for the declining birth rate in the West », *Population and Development Review*, 6, 4, 1980, pp. 645-650.

BARD Christine, *Le planning familial : histoire et mémoire (1956-2006)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

BECKER Gary, « Altruism in the Family and Selfishness in the Market Place », *Economica*, London School of Economics and Political Science, 48, 189, 1981, pp. 1-15.

BECKER Jean-Jacques, « Le handicap de l'a posteriori », *Les cahiers de l'IHTP*, 4, 1987.

BURGNARD Sylvie, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Bern, Peter Lang, 2015.

CHAPONNIERE Martine, *Devenir ou redevenir femme : l'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse, du début du siècle à nos jours*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1992.

COOK Hera, *The long sexual revolution: English women, sex, and contraception: 1800-1975*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

DARDEL Julie de, *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2007.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011.

- DUBY Georges, ARIES Philippe, *Histoire de la vie privée. Tome IV. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2000.
- DUBY Georges, PERROT Michelle, FRAISSE Geneviève, *Histoire des femmes en Occident : Tome 4, Le XIXe siècle*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2002.
- DUBY Georges, PERROT Michelle, THEBAUD Françoise, *Histoire des femmes en Occident : Tome 5, Le XXe siècle*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2002.
- FISHER Kate, « 'She Was Quite Satisfied with the Arrangements I Made': Gender and Birth Control in Britain 1920-1950 », *Past & Present*, 169,1, 2000a, pp. 161-93.
- FISHER Kate, « Uncertain Aims and Tacit Negotiation: Birth Control Practices in Britain, 1925-50 », *Population and Development Review* 26,2, 2000b, pp. 295-317.
- FISHER Kate, *Birth control, sex and marriage in Britain 1918-1960*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- FRIEDMANN Isabelle, MOSSUZ-LAVAU Janine, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du planning pour les droits de la femme*. Paris, Edition la Découverte, 2006.
- GARCIA Sandrine, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte, 2011.
- GERVAIS Diane, GAUVREAU Danielle, « Women, Priests, and Physicians: Family Limitation in Quebec, 1940-1970 », *Journal of Interdisciplinary History*, 34, 2, 2003, pp. 293-314.
- GIAMI Alain, « Misère, répression et libération sexuelles », *Mouvements*, 20, 2, 2002, pp. 23-29.
- GIAMI Alain, *Révolutions sexuelles*, Paris, La Musardine, 2015.
- HAUG Werner, WANNER Philippe, « Les groupes linguistiques et religieux en Suisse du milieu du 19e siècle à aujourd'hui : vers un régime démographique homogène ? » *Actes des colloques de l'AIDELF*, pp. 225-242.2000.
- HENCHOZ Caroline, POGLIA MILETI Francesca, « Les larmes de ma mère". Comprendre le processus de démocratisation de l'économie familiale par les contributions financières des femmes et leur perception par les hommes », *Revue suisse de sociologie*, 38, 3, 2012, pp. 401-19.
- LCHAT Stéphanie, *Les pionnières du temps : vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2014.
- LESTHAEGHE Ron, « La deuxième transition démographique dans les pays occidentaux : une interprétation », in TABUTIN Dominique, EGGERICKX Thierry, GOURBIN Catherine (dir.), *Transitions démographiques et sociétés, Chaire Quetelet, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, Academia*, 1995, pp. 133-180.
- MCDONALD Peter, « Gender Equity in Theories of Fertility Transition », *Population and Development Review*, 26, 3, 2000, pp. 427-439.
- MURPHY Michael, « The Contraceptive Pill and Women's Employment as Factors in Fertility Change in Britain 1963-1980: A Challenge to the Conventional View », *Population Studies*, 47, 2, 1993, pp. 221-243.
- ORIS Michel, « Aux origines de la deuxième transition démographique en Europe : une relecture des enquêtes fécondité-famille entre 1966 et 1972 », in MARCOUX Richard (dir.), *Mémoires et Démographie, aspects croisés au Sud et au Nord*, Québec, Presses Universitaires de Laval, Collection Cahiers du CIEQ, 2009, pp. 33-44.

- PAVARD Bibia, *Si je veux, quand je veux : contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les lois Veil : contraception 1974, IVG 1975*, Paris, Armand Colin, 2012.
- PESCHANSKI Denis, « Effets pervers », *Les cahiers de l'IHTP*, 21, 1992, pp. 45-55.
- REBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses : France, 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
- RUSTERHOLZ Caroline, « Costs of Children and Models of Parenthood Comparative Evidence from Two Swiss Cities, 1955–1970 », *Journal of Family History*, 40, 2, 2015, pp. 208-229.
- RUSTERHOLZ Caroline, « Deux enfants, c'est déjà pas mal ! » *Famille et fécondité en Suisse (1955-1970)*, Lausanne, Antipodes, 2017.
- SCHOENI Céline, *Travail féminin : retour à l'ordre ! : l'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Lausanne, Antipodes, 2012.
- SCHULZ Kristina, *Der lange Atem der Provokation : die Frauenbewegung in der Bundesrepublik und in Frankreich 1968-1976*, Frankfurt, Campus Verlag, 2002.
- SCHUMACHER Reto, ORIS Michel, LERCH Mathias, 2009. « From divergence to convergence. A district-level analysis of Swiss fertility indexes, 1870-2000 », in *Inaugural Conference of the Laboratory of Historical Demography of the Max Plank Institute for Demographic Research*, 25 May 2009.
- SCHUMAN Howard, SCOTT Jacqueline, « Generations and Collective Memories », *American Sociological Review*, 54, 3, 1989, pp. 359-381.
- SCHWARTZ Olivier, « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, 10, 1990, pp. 173-184.
- SILVERMAN David, *Interpreting Qualitative Data: Methods for Analyzing Talk, Text and Interaction*, London, SAGE, 2006.
- SUTER Monica, *Pille, Familienplanung und die Medikalisierung der Empfängnisverhütung : der medizinische Diskurs über Empfängnisverhütung in der Schweiz (1960-1975)*, Lizentarbeit, Zürich, 1996.
- SZRETER Simon, « Theories and Heuristics: How Best to Approach the Study of Historic Fertility Declines? », *Historical Social Research*, 2, 136, 2011, pp. 65-98.
- SZRETER Simon, FISHER Kate, *Sex before the sexual revolution: intimate life in England 1918-1963*, New York, Cambridge University Press, 2010.
- THOMPSON Paul, « Problems of Method in Oral History. » *Oral History*, 1, 4, 1972, pp. 1-47.
- VAN BAVEL Jan, « Subreplacement fertility in the West before the baby boom: Past and current perspectives », *Population Studies*, 64,1, 2010, pp. 1-18.
- VANBERG Viktor, « Rational Choice vs Adaptive Rule-following: on the Behavioral Foundations of the Social Sciences », in *Jahrbuch für Neue Politische Ökonomie von Normen and Institutionen*, Tübingen, Mohr Siebeck, 1993, pp. 93-110.
- VAN DE KAA Dirk, « Europe's Second Demographic Transition », *Population Bulletin*, 42, 1, 1987, pp. 1-59.
- WESTOFF Charles, RYDER Norman, *The Contraceptive Revolution*, The Office of Population Research, Princeton University Press, 1977.
- WULF Deirdre, « Low Fertility in Europe: A Report from the 1981 IUSSP Meeting », *Family Planning Perspectives*, 14, 5, 1982, pp. 264-70.

NOTES

1. Nous remercions les évaluateur-ice-s anonymes pour leurs suggestions ainsi que les participant-e-s du colloque de la *European Society of Historical Demography* tenu à Alghero en septembre 2014.
2. Pour les études portant sur la France voir : (Bard, 2007 ; Garcia, 2011 ; Pavard, 2012 ; Pavard, Rochefort, Zancarini-Fournel, 2012 ; Friedmann, Mossuz-Lavau, 2006 ; Giami, 2015), pour la Suisse voir (Burgnard, 2015 ; Dardel, 2007) ; pour d'autres pays voir (Cook, 2005 ; Schulz, 2002)
3. Les témoins ont été recrutés par la méthode directe (annonces dans le magazine *Génération plus*), indirecte (par le biais d'organisations pour seniors) et boule de neige (les personnes interrogées nous envoient chez leurs amis). Nous avons interviewé 28 femmes, 13 hommes et 7 couples ; nous disposons ainsi des témoignages de 55 personnes, pour accéder aux perceptions individuelles du vécu familial. Par ailleurs, les informations fournies par ces 55 personnes sur leur conjoint (seuls 7 couples étaient présents tous deux pour l'entretien) nous ont permis de reconstituer le cycle de vie de 48 couples mariés avec enfants, soit au total 96 parcours de vie dont nous connaissons les articulations principales (mariage, parentalité, emploi). Dans les extraits qui suivent, les témoins sont désignés par des prénoms fictifs.
4. Abbé Lavarel : « Sans famille...ou presque ! », in *La Liberté* du 09.07.55.
5. Caroline Henchoz et Francesca Poglia (2012) montrent que pour la période étudiée, les femmes fournissent un important travail domestique à dimension économique qui contribue grandement au bien-être familial. Voir également les travaux sur l'histoire de la vie privée et l'histoire des femmes qui montrent bien la valorisation des vertus ménagères dès la fin du XIX siècle (Duby, Aries 2000 ; Duby, Perrot, Fraisse, et al., 2002 ; Duby, Perrot, Thébaud, et al., 2002).
6. Nous avons documenté statistiquement le développement de l'offre de formation et la massification scolaire du post-primaire pour nos deux villes en dépouillant systématiquement les *Bulletins des séances du Grand Conseil*, les *Compte-rendu du Conseil d'État* des cantons de Fribourg et Vaud, le *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du Gouvernement du Canton de Fribourg* entre 1955 et 1970, ainsi que des sources publiées, comme par exemple Office de statistique de l'État de Vaud, *Formation dans le canton de Vaud Aspects de l'évolution des principaux secteurs : 1950-1976*, Lausanne, 1978.
7. Selon Monica Suter, entre 1955 et 1970, les médecins suisses, en particulier les gynécologues, investissent la question du contrôle des naissances et lui confère une légitimité scientifique. L'auteure explique ce phénomène par l'arrivée de la pilule contraceptive, prescrite sur ordonnance médicale. Non seulement le médecin devient incontournable pour l'accès à ce contraceptif, mais les médecins eux-mêmes souhaitent faire valoir leur compétence dans d'autres méthodes, car ils peuvent ainsi s'assurer un nouveau champ de compétence et d'extension de leur clientèle (Suter 1996).
8. Un élément ultérieur du parcours de vie renforce cette unilatéralité féminine. À la quarantaine, le couple discute de la stérilisation du mari, mais celui-ci hésite. L'épouse décide sans le consulter de se faire stériliser.

RÉSUMÉS

Cet article aborde la question du rôle des femmes dans les transformations des comportements sexuels et familiaux en Suisse entre 1955-1970. Cette étude comparative portant sur les villes de

Lausanne et Fribourg adopte le point de vue des individus en y intégrant une perspective de genre. Basée sur des entretiens en histoire orale avec des personnes qui étaient parents et mariées à Fribourg et Lausanne durant la période étudiée, cette recherche se concentre sur deux aspects particuliers touchant au rôle des femmes dans la formation familiale, réinterrogeant des suppositions ou des présupposés de la recherche. D'abord, à l'opposé de l'idée d'une émancipation des modèles traditionnels, le modèle de la mère au foyer est plus prégnant que jamais dans cette période. Pour autant, cela n'empêche nullement les femmes d'être proactives dans le domaine de la contraception. Ainsi, ce n'est pas par volonté d'émancipation que les femmes élargissent leur domaine de compétence à la sexualité, mais plutôt, paradoxalement, par leur adhésion au modèle traditionnel de la mère au foyer disponible et compétente pour ses enfants.

This article focuses on the role played by women in the transformation of sexual and family behaviors in two nearby Swiss cities between 1955-1970. This comparative study adopts the point of view of individuals and integrates a gender perspective. Based on 48 semi-structured interviews with elderly persons from the lower middle and working classes who were parents and married during the period under scrutiny, this paper asks how individuals conceived their parental roles, what were their knowledge and practices with regard to birth control. This paper sheds light on two developments, paradoxical at first glance, concerning the role of women in the baby bust. In contrast with the idea of modernization and emancipation from traditional norms, the model of the mother as a housewife was more important than ever in this period. However, women were proactive in the field of contraception. Thus, it was not through female emancipation that women widened their field of expertise to sexuality but rather paradoxically through their individual adhesion to the traditional model of the mother as a housewife available and skilled for her children.

INDEX

Keywords : baby-boom, baby-bust, motherhood, birth control, contraception

Mots-clés : baby-boom, baby-bust, maternité, contrôle des naissances, contraception

AUTEURS

CAROLINE RUSTERHOLZ

Chercheuse associée à l'Université de Birkbeck, London.

ANNE-FRANÇOISE PRAZ

Professeure associée en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, Suisse.